

Compte rendu d'audience - SAELSI -

À l'occasion de sa prise de fonction, en tant que sous-directeur des équipements, Monsieur Olivier BRUN a reçu, le 3 septembre dernier, une délégation UNITÉ SGP POLICE composé de Dominique LE DOURNER, secrétaire national en charge des conditions de travail, Josias CLAUDE, référent motocyclistes et Christophe HOUBIN, référent cynotechnique.

Après une brève présentation personnelle, Monsieur BRUN a souhaité en venir aux sujets importants de l'habillement et des équipements, en nous indiquant très clairement que sa récente nomination au poste de sous-directeur ne lui permettrait pas de répondre immédiatement à toutes les questions, mais s'engageait à y apporter une réponse dans les meilleurs délais.



» **Une note SAELSI du 9 avril dernier à l'attention de l'ensemble des personnels de la police nationale indiquait la fermeture du compte GMMPN en raison d'un changement de fournisseur et plateforme de commande vestimentaire, à compter du 30 septembre, et pour 3 mois.**

Un nouveau marché de l'habillement a été signé. L'entreprise « Paul BOYÉ équipements » deviendra le prestataire de la police nationale. Il est déjà le prestataire au sein des forces armées mais aussi celui de la Gendarmerie.

Afin de pouvoir mettre en place l'ensemble du dispositif administratif et logistique dès le 1^{er} janvier 2019, la nécessité de fermer le compte GMMPN fin septembre devenait inévitable.

Dès le 1^{er} janvier prochain, sur la base d'un vestiaire unique, sauf équipements spécifiques telle que la tenue motocycliste, un nouveau dispositif, une nouvelle plateforme de commande des effets verra le jour pour à termes, permettre à chaque fonctionnaire de passer commande lui-même, à partir de son compte à points.

Le site présentera l'avantage de visionner le vêtement commandé.

» La mise en place de ce nouveau marché devait permettre la modification du vestiaire et du nombre de points dédié.

Cette externalisation des contrats permet l'introduction de nouveaux effets et augmenter ainsi le choix. Pour exemple, sur la base de ce vestiaire unique, il y aura logiquement plusieurs paires de chaussures à disposition, en fonction des besoins du fonctionnaire qu'il définira lui-même.

Le principe du nombre de points doit évoluer, sans pour autant changer. Cependant les principes de report et/ou d'anticipation vont être intégrés, ainsi l'agent pourra soit reporter ses points pour favoriser un achat conséquent l'année suivante, soit anticiper ses achats sous forme d'échéances.

À vos agendas : Une réunion de présentation de ce nouveau dispositif, est à l'ordre du jour et sera prochainement fixée.

Les organisations syndicales y seront bien sûr associées.

» Le plan de renouvellement des véhicules est souvent source de problèmes et le choix des véhicules également. Récemment un policier motocycliste de la FMUD AUXERRE a été grièvement brûlé alors qu'il effectuait une patrouille police routière sur une motocyclette âgée de 20 ans et ayant plus de 120 000 au compteur...

Une réflexion a été lancée sur les véhicules. Aujourd'hui on ne parle plus de marque mais de catégorie en fonction du besoin et de la destination du véhicule.

Les ateliers centraux de Limoges ont démontré le besoin spécifique des services de police et de gendarmerie en termes de parcs automobiles notamment. Mais il faut encore évoluer et rationaliser la demande en fonction des budgets alloués.

Sur ce dossier précis, toute la lumière devra être faite.

» La tenue motocycliste : une problématique clairement identifiée, des réunions donnant l'impression d'être constructives, la dernière datant de novembre 2017, avec pour projet : La confection de bottines moto version été, une « nouvelle » tenue conforme aux souhaits et à l'emploi des policiers motocyclistes et bien d'autres choses encore sur la base de notre sondage, n'ont à ce jour, malgré plusieurs propositions pas évoluées.

Un projet de tenue plus adaptée est à l'étude pour être prochainement soumis à validation. Les grands principes seront de revenir à une étanchéité plus conventionnelle, source de mécontentement aujourd'hui. L'airbag intégré devrait disparaître au profit d'un gilet airbag. Faciliter l'accessibilité à l'arme. Un équipement de type imperméable devrait également être ajouté dans le vestiaire motocycliste.

Les casques : La durée d'homologation reste un point qui n'est à ce jour toujours pas résolu. Aujourd'hui contrairement à ce qui est dit, le renouvellement des casques se fait en fonction des nouveaux appels d'offres au mépris de la sécurité des agents. Il devient primordial d'établir une règle en datant la durée d'utilisation au regard des normes en vigueur et ainsi, instaurer un renouvellement au regard de la date limite d'utilisation et non du renouvellement de prestataire. La gestion du budget en serait d'autant plus simplifiée.

../..

UNITÉ SGP POLICE demande qu'une règle définitive soit appliquée au regard de l'utilisation de cet effet primordial pour la sécurité des motocyclistes et que le renouvellement intervienne systématiquement avant la date limite.

Cette demande sera étudiée.

» MATÉRIEL DE SÉCHAGE POUR LES TENUES MOTO (ARMOIRE CHAUFFANTE). Avec le problème d'étanchéité des tenues moto, il devient nécessaire d'apporter des solutions de séchages pour éviter qu'un policier motocycliste ne doive enfile sa tenue non sèche de la vacation de la veille. Certaines unités ont pris les devants et acheté le matériel nécessaire.

Il existe plusieurs types d'armoires séchantes/chauffantes. La fragilité des équipements embarqués dans les tenues moto ne permet pas de faire sécher ces tenues dans une ambiance trop chaude.

Il serait nécessaire de déséquiper l'ensemble des tenues afin que la chaleur n'altère pas les dispositifs de protection individuelle de ces tenues.

Il existe toutefois des vestiaires individuels ou collectifs disposant d'un mode ventilation et ventilation chauffage où la température pourrait être calibrée en usine selon les prescriptions de ces équipementiers.

Ce dossier mérite une réflexion approfondie.

» Les unités cynophiles : Les évolutions de la spécificité cynotechnique et des animaux imposent une prise en compte spécifique du matériel individuel et collectif, ainsi que les véhicules, ou encore les cages pour mener à bien leurs missions qui n'ont de cesse d'évoluer.

» À l'instar des autres unités d'appui, tels que les brigades anti-criminalité, qui ont fait l'objet d'une vraie réflexion, il nous paraît primordial que les unités canines puissent bénéficier de telles réflexions en y associant les principaux concernés : ces spécialistes eux-mêmes.

» Selon les retours actuels, le véhicule version monospace, et non utilitaire est à privilégier.

» À ce titre, dans le but d'améliorer les conditions de travail de ces spécialistes et de leurs animaux, UNITÉ SGP POLICE remet un document mettant en évidence les pistes de réflexion à engager et demande qu'un groupe de travail réunissant les principaux interlocuteurs puisse être mis en place.

La spécificité canine représentant un faible pourcentage d'effectifs dans la police nationale mais au regard de la diversité des missions, il y a effectivement un besoin réel de matériel adapté.

Le parc véhicules canins de la police nationale est constitué de 340 véhicules, principalement des breaks de segment M2 de type Ford Mondéo et de petites citadines ou d'utilitaires./..

L'aménagement de ces véhicules se fait toujours en étroite collaboration avec le centre national de formation des unités cynotechniques de la police nationale (CNFUC), qui définit notamment les caractéristiques des cages qui doivent être installées dans les véhicules.

Les prochaines séries qui seront livrées en 2018/2019 seront des véhicules de marque Citroën Jumpy XS et respecteront les préconisations du CNFUC.

En mai 2018, le centre national de formation a validé le plan des cages présenté par le SAELSI, qui seront installées par les carrossiers dans les futurs véhicules canins.

Une étude est par ailleurs en cours de réalisation afin de permettre d'équiper les véhicules canins d'une climatisation autonome (moteur coupé).

La piste d'un groupe de travail est très intéressante. Associer les utilisateurs eux-mêmes au projet est toujours bénéfique.

» **Le projet de rattachement du SAELSI au Secrétariat Général semble se mettre en place. Quelles en sont les grandes lignes ?**

Les prochaines semaines vont être décisives, c'est un enjeu important pour les forces de sécurité.

Ce Service Mutualisé des Achats (SMA) est un choix de notre ministère de tutelle. Ce rattachement au secrétariat général ne sera pas sans créer des inquiétudes, alors même que les services du SAELSI démontreraient une réelle efficacité aujourd'hui. Certains pôles vont être touchés, certains dossiers seront noyés parmi les différentes demandes du ressort du secrétariat général.

» **Le Gilet pare-balles individuel à port discret : les fortes températures de cette période estivale ont démontré le bien-fondé de notre revendication : le port du gilet pare-balle en port apparent. Pour autant, la doctrine d'emploi ne le permet toujours pas, et les housses ne sont pas réellement adaptées.**

Le SAELSI a anticipé la modification de la doctrine d'emploi par la DGPN, en incluant dans le nouveau marché d'habillement des housses prévues pour un port apparent du gilet pare-balle.

Un projet de modification de la doctrine d'emploi est semble-t-il en cours. Si le SAELSI a en charge l'habillement et les équipements, c'est à la DGPN qu'il revient l'écriture et la modification des doctrines.

» **Armement individuel des personnels au sein des unités civiles**

Un projet de modification de l'armement individuel est envisagé, quelle arme a été choisie ?

Aucune arme n'a été pour le moment choisie. L'orientation actuelle est basée sur un modèle dit « subcompact » répondant au besoin des personnels exerçant en civil.

Sans remettre en cause le SIG P2022, qui reste l'arme des effectifs tenues, le SAELSI a mis en place une phase d'essai d'une dizaine d'armes à disposition des directions concernées avec un questionnaire dédié aux personnels effectuant les tests afin de répondre au plus près des besoins des personnels concernés.

Sur la base de ce « retour du terrain » et à l'issue de deux mois d'essais, il sera fait un choix et un appel d'offre.

../..

» Le choix des casques de protection, pare-coups et pare-balles impose aux agents une double dotation : un casque équipé d'une visière pare-balles pour les opérations d'interventions alors que le second est équipé quant à lui d'une visière pare-coups pour le maintien de l'ordre ou la lutte contre les violences urbaines. Chaque patrouille doit donc emporter deux casques par équipier, ce qui génère une surcharge et l'encombrement des véhicules et une immobilisation de matériel.

» Le choix dans l'urgence d'un casque pare-balles avec visière balistique empêche un usage conventionnel du HK G36 visière baissée, ce qui n'est pas sans créer certains problèmes.

Deux types de casques équipent actuellement les forces de l'ordre :

- Les casques du type SESTAN BUSCH BKR, uniquement dotés d'écrans pare-balles, son équipement permet de remplacer rapidement son écran par une visière pare-coups.
- Les casques MSA GALLET V3 sont quant à eux, équipés soit d'une visière pare-coups soit d'une visière pare-balles.

La protection balistique de la calotte des deux modèles est identique (protection pare-balles contre les calibres d'armes de poing). Le remplacement des écrans, notamment pour le modèle MAS GALLET, est possible mais nécessite l'emploi d'un outil adapté, avec le risque de perdre des pièces de petites tailles. Cette opération demande un temps relativement long qui ne permet pas d'être effectué lors d'une opération.

Il avait été recensé, lors d'une étude, le besoin de 10 000 casques pour permettre le remplacement des casques actuellement en dotation sur la durée totale du marché.

À l'issue d'une publication par le Service de l'achat, des équipements et de la logistique de la sécurité intérieure, une solution technique se dégage afin de permettre l'adaptation d'un dispositif de changement rapide des visières de protection pare-balles et pare-coups sur les casques MSA GALLET V3, évitant ainsi l'immobilisation du casque par un passage en atelier. Le changement de ces visières pouvant se faire rapidement sans outils.

L'optimisation du parc existant de casques MSA GALLET V3 (achat du kit et d'écrans pare-coups ou pare-balles selon le besoin), combinée à l'achat de visières pour les casques SETAN BUSCH permettraient, en retirant la double dotation de casques, de récupérer jusqu'à 12510 casques, équipement qui pourrait être redistribué aux services opérationnels.

Concernant le sujet de la visière balistique. Cette dernière au regard du choix effectué est plus longue que d'autres marques, mais offre une protection supérieure. Une fois abaissée, il est impossible d'effectuer un tir correctement et dans tous les cas, endommage la visière feuilletée, ce qui engendre une usure prématurée.

Des études sont en cours et particulièrement auprès du fournisseur de l'armement. Des tests vont être effectués par ce dernier avant toute proposition.

../..

» Un certain nombre d'avis négatifs nous sont régulièrement communiqués sur la qualité, les besoins réels au regard des missions, et des défauts du matériel. Le SAELSI ne les prendrait pas en compte malgré les avis effectués dans les services. Ne peut-on pas envisager un dispositif numérique permettant aux agents de faire savoir les problèmes rencontrés?

Le SAELSI n'a que très peu de remontées relatives aux différents problèmes rencontrés. Lorsque les directions sont interrogées, il n'y a que peu de retours également. Une réflexion doit être engagée en ce sens afin d'améliorer l'habillement et les équipements des agents.

Lors de nos échanges, Monsieur BRUN nous a fait part de sa volonté d'être au plus près des besoins des agents, nécessaire au bon fonctionnement des services.

Il nous a fait part également du souhait de mettre en place, comme cela avait été fait pour le CREL, une visite des ateliers centraux de Limoges, afin de mieux comprendre les réponses apportées par le SAELSI en matière d'équipements.

Nous remercions Monsieur BRUN pour cette audience constructive et les réponses apportées.

